

Observation n°66

Déposé le 20 Juillet 2022

Par COSTES Dominique

La CCI AVEYRON donne un avis favorable à ce projet conforme au SCOT des Grands Causses pour lequel notre positionnement était également favorable. En effet, par delà la seule logique de développement des énergies renouvelables et de protection de l'environnement, le portage de cette opération via un actionnariat public et citoyen favorisera les retombées sur le territoire.

1 document joint.

Documents associés

Observation n°66

RODEZ, le 11 juillet 2022

LE PRESIDENT

Monsieur Benoît PRADERIE
SOLEIL DU MIDI
116, grande rue Saint Michel
31400 TOULOUSE

Objet : Avis favorable au projet éolien de Verrières

Monsieur,

La CCI AVEYRON est soucieuse de l'environnement, elle sensibilise et accompagne les entreprises de son territoire à la transition énergétique.

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs et permet donc de lutter contre le réchauffement climatique, enjeu majeur pour notre planète.

Le futur parc éolien de Verrières va permettre d'apporter une électricité verte à une zone d'activité économique et va ainsi renforcer son attractivité.

Pour faire suite aux différents échanges que nous avons eu autour de ce projet, je vous confirme, par la présente, que la CCI AVEYRON soutient cette initiative et émet donc un avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération sincère.



Dominique COSTES